

 Emprise du Permis d'Aménager

 Limite parcelle

3

S : 100 m²

- 10.00-

5.70

x 5.80

⊙

 Candélabre (position théorique)

 Tabouret EU (position approximative)

 Coffret énergie (position approximative)

 Sens de circulation

 Deux places de stationnement fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m)

 Zone non aedificandi

 Revêtement de surface

 Résine

 Zone engazonnée

 Plateau ralentisseur

LEGENDE

 Place de stationnement visiteurs et PMR en pavés engazonnés

 Haie ornementale

 Arbre ornemental

 Plantes hydrophiles

 Noue végétalisée

 Aire de présentation des ordures ménagères

CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE		Dossier : 210623	Fait le : 6 décembre 2022
SUPERFICIE DU LOT :	321 m ²	Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :	
SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE :	200 m ²		
REFERENCE CADASTRALE			
SECTION :	ZD n° 534		